

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
VERSION 2**

Le jeudi 19 octobre 2023

à 17 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 12 octobre 2023

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le jeudi 19 octobre 2023, à 17 h, dans la salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier, située au 2^e étage du 155, rue Notre-Dame Est**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Emmanuel Tani-Moore

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville



**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

VERSION 2

Le jeudi 19 octobre 2023

à 17 h

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 19 octobre 2023 ainsi que l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 5 octobre 2023.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des points 6.01, 7.02 à 7.04, 20.26 à 20.37, 30.04, 30.05 et 42.09.

Enfin, veuillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI, et que le document afférent au point 3.02 est maintenant accessible via ladite base de données.



**Assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
du jeudi 19 octobre 2023**

ORDRE DU JOUR

VERSION 2

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'agglomération

03.02 Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 septembre 2023, à 17 h

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

04.01 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)

04.02 Service du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

04.03 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes

05 – Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

05.01 Service du greffe

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

06 – Dépôt de rapports des commissions du conseil

06.01 Service du greffe

Dépôt du rapport de la Commission sur l'inspecteur général intitulé « Étude du Rapport de mi-année 2023 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal - Commentaires et recommandations », en vertu de l'article 57.1.23 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)

07 – Dépôt

07.01 Service du greffe

Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution CG23 0408

07.02 Service du greffe

Dépôt du calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour l'année 2024

07.03 Service du greffe

Dépôt - Résolution CM2309 407 de la Cité de Dorval - Demande de modification du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal

07.04 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1236254003

Dépôt de la projection des résultats de l'exercice 2023 en date du 31 août 2023 - Volet agglomération, et de l'état des revenus et des charges réels global Ville au 31 août 2023, comparé avec le 31 août 2022

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

11 – Dépôt de pétitions

11.01 Service du greffe

Dépôt de pétitions

20 – Affaires contractuelles

20.01 Service des ressources humaines , Direction santé et mieux-être - 1239146001

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à TotalMed Solutions Santé inc., pour la fourniture de services à titre de médecin-conseil et à titre de médecin désigné au montant maximal de 632 937,38 \$, taxes incluses, pour une période maximale de 24 mois, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025 / Approuver un projet de convention de services professionnels à cette fin

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.02 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1235965002

Exercer l'option de prolongation de l'entente-cadre 1429727 pour une période de 12 mois pour la fourniture de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers dans le cadre du contrat accordé à Cima+ s.e.n.c. (CG20 0394), sans dépense supplémentaire

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.03 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1228383004

Approuver le projet d'accord de contribution modifié avec le ministre des Ressources naturelles relatif à l'octroi d'une contribution de 2 M\$ pour la mise en œuvre d'un programme de subvention visant l'installation de bornes de recharge électriques

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.04 Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture des sports, des loisirs et du développement social - 1232687001

Approuver la participation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la prolongation du projet de navette fluviale intermunicipale entre les villes de Varennes, de Repentigny et de Montréal pour les années 2024 et 2025, dans le cadre du projet « Fleuve à vélo » / Autoriser une dépense représentant la portion de l'arrondissement au montant de 98 974,15 \$ à verser à la Ville de Varennes pour la poursuite du projet pour les années 2024 et 2025 / Approuver le montant total de 108 389,60 \$, taxes et options incluses

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

20.05 Service de l'eau , Direction de l'eau potable - 1239954001

Accorder, au seul soumissionnaire Pont Roulant Protech inc., celui-ci ayant présenté une soumission conforme, deux contrats pour l'inspection, l'entretien et la réparation des appareils de levage et des accessoires de levage et d'accrochage, pour une durée de 36 mois incluant une possibilité d'une option de renouvellement de 12 mois - Dépense totale pour le Lot 1 (DEP) de 671 525,24 \$, taxes incluses (contrat : 559 604,37 \$ + contingences : 111 920,87 \$) - Dépense totale pour le Lot 2 (DEEU) de 480 272,33 \$,taxes incluses (contrat : 400 226,94 \$ + contingences : 80 045,39 \$) - Appel d'offres public 23-20023 (1 seul soum)

Compétence d'agglomération : Alimentation en eau et assainissement des eaux

20.09 Service de sécurité incendie de Montréal , Direction stratégique et de la prévention incendie - 1233838004

Exercer l'option de la première prolongation d'une durée de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 92 691,41 \$, taxes incluses, pour la fourniture de gants de protection pour le combat incendie, dans le cadre du contrat accordé à Boivin et Gauvin inc. (CG20 0579) majorant ainsi le montant total du contrat de 401 837,63 \$ à 494 529,04 \$, taxes incluses

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants

20.10 Service du matériel roulant et des ateliers - 1237567018

Accorder un contrat à Venne Ford (lot 1) pour la fourniture et l'aménagement de camionnettes pour les métiers - Dépense totale de 2 340 026,99 \$, taxes incluses (contrat : 1 950 021,99 \$ + contingences: 390 004,40 \$) - Appel d'offres public 23-19755 (3 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.11 Service du matériel roulant et des ateliers - 1237567020

Accorder un contrat à J. René Lafond inc., pour la fourniture de huit tracteurs compacts articulés 50 HP à voie étroite et à poste de conduite arrière avec chasse-neige et épandeur d'abrasifs porté 0.5 vg3 - Dépense totale de 1 416 568,21 \$, taxes incluses (contrat : 1 349 112,58 \$ + contingences : 67 455,63 \$) - Appel d'offres public 23-20099 (1 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.12 Service des technologies de l'information , Direction infrastructures technologiques - 1235942009

Autoriser une dépense additionnelle de 394 083,71 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de licences supplémentaires incluant la maintenance des logiciels Software AG, dans le cadre du contrat accordé à Software AG (Canada) (CG19 0422), majorant ainsi le montant total du contrat de 6 284 500,66 \$ à 6 678 584,37 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.13 Service des technologies de l'information , Direction infrastructures technologiques - 1235942010

Autoriser une dépense additionnelle de 564 642,23 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de licences supplémentaires incluant la maintenance des logiciels BMC, dans le cadre du contrat accordé à BMC Software Canada inc. (CG20 0011) majorant ainsi le montant total du contrat de 1 217 367,59 \$ à 1 782 009,82 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.14 Service des technologies de l'information , Direction infrastructures technologiques - 1235942005

Conclure une entente de gré à gré avec Oracle Canada ULC, par l'entremise de son entente avec le Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), pour l'abonnement des licences infonuagiques, pour une durée maximale de 36 mois, soit du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2026, pour une somme maximale de 577 756,27 \$, taxes incluses, ainsi que des frais de gestion payables au MCN, pour une somme maximale de 11 555,12 \$, taxes incluses, à titre de courtier en infonuagique pour le compte des organismes publics

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.15 Service des technologies de l'information , Direction infrastructures technologiques - 1238693001

Exercer les deux options de prolongation de 12 mois chacune et autoriser une dépense additionnelle de 473 018,65 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services de webdiffusion des différentes instances municipales à l'hôtel de ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec la firme Coop de solidarité WEBTV (CG21 0709), majorant ainsi le montant total du contrat de 458 589,29 \$ à 931 607,94 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.16 Service du matériel roulant et des ateliers - 1237567022

Accorder trois contrats à J.A. Larue inc. pour la fourniture de souffleuses à neige détachables de type ruban et turbine d'une capacité nominale de 3000 tonnes/heure pour usage avec chargeuses sur roues - Dépense totale de 6 985 066,52 \$, taxes incluses (contrats : 6 652 444,30 \$ + contingences : 332 622,22 \$) - Appel d'offres public 23-20110 (1 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.17 Service du matériel roulant et des ateliers - 1237567019

Accorder un contrat à Groupe Gymdex inc., pour l'acquisition de six chargeuses articulées sur pneus d'une capacité nominale 3.5 VG3 avec équipements et accessoires - Dépense totale de 2 688 036,02 \$, taxes incluses (contrat : 2 337 422,63 \$ + contingences : 350 613,39 \$) - Appel d'offres public 23-20081 (4 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.18 Service des ressources humaines , Direction rémunération globale et systèmes d'information R.H. - 1232942001

Accorder un contrat à 9248-5523 Québec inc. (DXP Postexperts inc.), pour la fourniture de services d'impression, d'insertion, d'expédition, de fournitures de papeterie et d'enveloppes pour le Service des ressources humaines, pour une durée de trois ans avec deux options de prolongation de 12 mois - Dépense totale de 429 979,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-19922 (1 seul soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.19 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1238009009

Autoriser une dépense additionnelle de 145 443,38 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences, pour la réalisation des travaux de construction du lot L0801 « Portes, cadres et quincaillerie », contrat accordé à Les agences Robert Janvier Ltée dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal (CG20 0580), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 672 598,81 \$ à 1 818 042,19 \$, taxes et contingences incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.20 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1235350002

Exercer l'option de prolongation de 12 mois de l'entente-cadre no. 1356582 et autoriser une dépense additionnelle de 473 177,66 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels en architecture et ingénierie pour la réalisation des plans et devis ainsi que l'accompagnement durant les chantiers de divers projets pour le Service de sécurité incendie de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Archipel Architecture inc. (CG19 0404), majorant ainsi le montant du contrat de 5 441 543,07 \$ à 5 914 720,73 \$, taxes incluses

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants
d'agglomération :

20.21 Service des ressources humaines , Direction rémunération globale et systèmes d'information R.H. - 1238242002

Accorder à Optimum Actuaire-conseillers inc., le contrat de services professionnels pour les activités relatives au volet financement CNESST pour la période du 20 octobre 2023 au 31 décembre 2028 avec possibilité de prolongation de deux périodes d'une année - Dépense totale 383 844,04 \$, taxes incluses (contrat : 348 949,13 \$ + contingences : 34 894,91 \$) - Appel d'offres public 23-20019

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.22 Service de la stratégie immobilière - 1224501004

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à l'organisme à but non lucratif Habitations communautaires Loggia, à des fins de construction d'un projet de logements sociaux et communautaires, un immeuble vacant situé côté sud de l'avenue Mont-Royal, à l'ouest de la rue Augustin-Frigon dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, d'une superficie de 2 468,8 mètres carrés, pour un montant de 1 008 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux
d'agglomération : sans-abri

20.23 Service du développement économique , Direction intelligence économique et rayonnement international - 1239500001

Accorder un soutien financier non récurrent à l'Université de Montréal pour une somme maximale de 65 000 \$, dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal 2021-2024 et de l'appel de propositions Développer ensemble une plus forte culture du design / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.24 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1237797006

Accorder une contribution financière non récurrente de 100 000 \$, pour l'année 2023, à la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard, afin de réaliser des projets de relance économique pour le secteur de la rue Jean-Talon Est, entre la rue Dollier et la rue Valdombre, dans le cadre du Programme Artère en transformation / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.25 Service de l'urbanisme et de la mobilité - 1236607001

Accorder un soutien financier total de 625 000 \$ sur cinq ans (2024 à 2028) au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) à titre de contribution aux dépenses admissibles de cet organisme / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.26 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1230805002

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Sustema inc., pour la fourniture et l'installation du mobilier des centres d'appel 9-1-1 - Dépense totale de 6 175 281,48 \$, taxes incluses (contrat : 5 917 924,48 \$ + contingences : 257 357 \$) - Appel d'offres public 23-20091 (2 soum., 1 seul conforme)

Compétence Élément de la sécurité publique qu'est le «centre d'urgence
d'agglomération : 9-1-1»

Mention spéciale: Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des
 contrats - conformité constatée avec commentaires

Le rapport de la Commission sur l'examen des contrats
sera livré ultérieurement

30 – Administration et finances

30.01 Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire - 1238845007

Approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet d'Hydro-Québec visant la reconstruction à 315 kV de la ligne souterraine 1296 reliant les postes Bélanger et de Rosemont sur le territoire de la Ville de Montréal

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

30.02 Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain - 1230890001

Approuver le rapport final comprenant le détail des dépenses et l'attestation de la fin des travaux pour l'aménagement de voies cyclables ayant fait l'objet d'une aide financière auprès du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) 2017-2018

Compétence d'agglomération : Annexe du décret - Réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal identifié au Plan de transport approuvé par le conseil d'agglomération le 18 juin 2008 (CG08 0362)

30.03 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports - 1230683003

Adopter une résolution désignant les immeubles sur lesquels le droit de préemption est exercé et qui peuvent être ainsi acquis aux fins de parc régional dans le parc-nature du Bois-de-Saraguay

Compétence d'agglomération : Annexe du décret - Écoterritoires

42 – Adoption de règlements

42.01 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports - 1238168006

Adoption - Règlement modifiant le Règlement 72 relatif à l'établissement et à la dénomination de parcs à caractère régional afin d'établir le territoire du parc-nature du Ruisseau-De Montigny / Déléguer au conseil de la ville les responsabilités de gestion et de réalisation des travaux de réfection de la maison Émeril-Pépin, conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

42.02 Service de l'eau , Direction des stratégies et de la performance - 1239966003

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 128 008 000 \$ afin de financer les services professionnels d'ingénierie et les travaux pour la construction des conduites principales d'eau potable visant à desservir les réseaux de Lachine et de Dorval

Compétence d'agglomération : Alimentation en eau et assainissement des eaux

42.03 Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau - 1230298003

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 158 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement du réseau principal d'aqueduc

Compétence d'agglomération : Alimentation en eau et assainissement des eaux

42.04 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1238383010

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à l'acquisition d'immeubles par des entreprises d'économie sociale et à la construction et la rénovation de bâtiments affectés à des activités économiques à finalité sociale (RCG 21-019)

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

42.05 Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité - 1238449004

Adoption - Règlement autorisant la démolition d'un bâtiment situé sur le lot 2 161 220 du cadastre du Québec afin de permettre la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'habitation pour des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement

Compétence d'agglomération : Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri

42.06 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports - 1230683001

Adoption - Règlement relatif à l'établissement du parc-nature du Bois-de-Saraguay

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

42.07 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1237797005

Adoption - Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de bâtiments situés sur des rues commerçantes (Programme Commerce-Montréal)

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

42.08 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1238383009

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux infrastructures de recharge électrique pour véhicules à émission zéro (RCG 23-012)

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

42.09 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1233074027

Adoption - Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 (RCG 09-024)

Compétence Élément de la sécurité publique qu'est le «centre d'urgence
d'agglomération : 9-1-1»

51 – Nomination / Désignation

51.01 Service de l'habitation - 1239174001

Reconduire le mandat de Mme Lise Guillemette à titre de membre du conseil d'administration du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour une période de trois ans

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux
d'agglomération : sans-abri